

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 09 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 15

Nombre de conseiller-e-s présent-e-s : 11

Nombre de conseiller-e-s absent-e-s : 4

Étaient présent-e-s :

Céline Elie, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Estelle Trémouhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent-e-s :

Christophe Martin donne procuration à Nadège Rivoire
Isabelle BAAS donne procuration à Marie-Christine Chaprier
Fabien PLASSON donne procuration à Etienne Careil
Christine ROBIN donne procuration à Estelle Trémouhéac

Date de convocation : 02 juin 2023

Secrétaire de séance : Patricia Dumas

OBJET : Droit de préemption urbain

Madame la Maire fait connaître au conseil municipal qu'elle a reçu une déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption urbain à savoir :

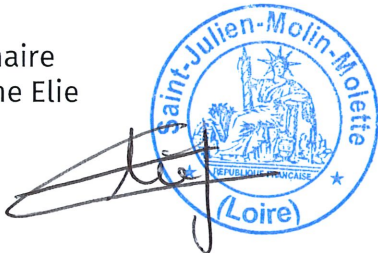
- Immeuble cadastré AC 31, 32 et 33, 4 rue du Moulin, appartenant aux consorts Mathevets.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de renoncer à son droit de préemption sur ces immeubles,

DIT que la présente délibération sera transmise aux Notaires, mandataire des propriétaires.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Patricia Dumas

